

seuls moutons de ces deux espèces, dans la province, dont on peut dire autant.

Il existe un préjugé dans cette province contre les South-downs. On ne les trouve pas assez gros. Cependant il n'y a guère de moutons plus rustiques au monde; ils sont couverts d'une laine excellente et très fine, et la viande est considérée, avec raison, de beaucoup supérieure à celle de toutes les autres races. Les agneaux, à un an, pèsent facilement 150 lbs. A notre avis, la laine vaut au moins le double de celle des Cotswolds.

Nous observons qu'un bon nombre de sociétés d'agriculture ont acheté des agneaux, l'automne dernier, pour la reproduction. Ce que nous regrettons c'est que dans ces achats on a tenu plutôt au nombre qu'à la qualité. Un beau reproducteur, d'excellent type, peut donner de 80 à 100 agneaux, annuellement, qui vaudront, chacun, au moins deux piastres de plus que les agneaux des mêmes mères, mais d'un reproducteur commun. C'est donc \$100 à \$200, annuellement, que produira un bon reproducteur, de plus qu'un reproducteur commun, et cela, pendant cinq ou six ans au moins. On voit

profit certain de *cent pour un*, par l'achat en commun de bons reproducteurs des races *ovines* et *porcines*.

Qu'on y songe !

Les cercles vs. les sociétés d'agriculture.

Nous l'avons déjà dit : Nous regretterions beaucoup tout mouvement d'hostilité envers les sociétés d'agriculture, de la part des "*cercles agricoles*." D'abord, il nous semble que toute société bien organisée sera heureuse d'aider au développement des *cercles* ; et, comme nous l'avons dit, le *cercle* peut facilement se choisir son *directeur* pour représenter la paroisse dans la société d'agriculture. La loi favorise particulièrement l'élection d'un *directeur* à la société, choisi par les membres de la société d'agriculture dans la paroisse, dans une assemblée convoquée à cet effet par le maire de la paroisse, dans la deuxième semaine de chaque année. Or, si l'on organisait un *cercle* dans chaque paroisse du comté ou de la division qui forme la société d'agriculture, et que chaque *directeur* fut choisi par le *cercle*, la société d'agriculture deviendrait *de facto* la représentation des *cercles*. Personne n'aurait raison de s'en plaindre, et l'agriculture du comté aurait tout à y gagner.

Formez donc des *cercles* le plus possible, d'ici au mois de décembre; que chaque *cercle* souscrive à la société d'agriculture de manière à compter au moins dix membres dans la paroisse; qu'on se choisisse alors un *directeur*, et bientôt, avec de la charité et un peu d'entente, les choses iront à souhait, pour le plus grand bien de tous, sans lutte et sans la moindre injustice envers qui que ce soit.

CHEVAUX CLYDES.

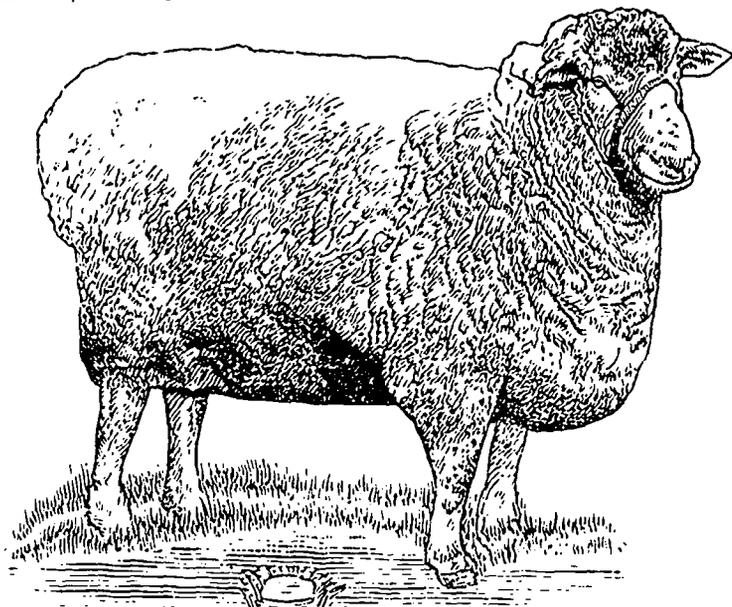
L'intérêt qu'on a apporté à l'élevage et à l'amélioration des chevaux dans cette province, surtout en ce qui concerne les diverses races de chevaux de trait pesants, nous fait croire que nos lecteurs s'intéresseront à la lecture d'une courte esquisse historique et descriptive de la race clyde.

Son nom lui vient de la vallée de la rivière Clyde, dans le comté de Lanark, en Ecosse. Tous les auteurs font remonter l'origine de cette race à six étalons de carrosse, avec lesquels com-

mence l'histoire de la race, et qui furent importés de Flandres, vers la fin du 17ème siècle, par le duc de Hamilton.

Un écrivain cependant nie fortement l'authenticité de cette tradition dans le *Paisley Advertiser* du 9 mars 1827. Cette race ne se trouve plus seulement dans les limites des comtés de Lanark et Clydesdale maintenant. De fait, les meilleurs clydes ne sont pas élevés là, mais se rencontrent dans presque tous les comtés bien cultivés de l'Ecosse. On peut cependant dire que ce n'est que depuis trente ans qu'on a apporté une attention spéciale à leur élevage, et que, même aujourd'hui, il est impossible de retracer leur généalogie, surtout celle d'un jument, plus haut que deux ou trois générations, et cela pour la bonne raison que, bien qu'on ait toujours choisi les juments pour les faire servir à l'élevage, on ne les a cependant choisies que pour certaines qualités particulières, et certains mérites spéciaux plutôt que d'après leur généalogie, et même maintenant, une bonne jument ou cheval quelconque, rencontrera toujours le plus haut prix, sans égard à sa généalogie.

Depuis trente ans, on a apporté plus de soin au choix de l'étalon, mais des qualités individuelles ont toujours motivé ce choix; et il ne pouvait en être autrement, aucun registre



Beau type du Cotswold.—Dom. Phaneuf, Saint Antoine, comté de Verchères.

par là ce que vaut bien un reproducteur excellent. Il est donc absurde d'aller bien loin chercher des reproducteurs de belle apparence peut-être, mais des croisés, qui, le plus souvent, amélioreront fort peu, ou point du tout, leurs produits. Les frais d'achat et les peines sont les mêmes, mais les produits, presque toujours, n'ont de valeur qu'en autant que le reproducteur est de race tellement pure, c'est-à-dire tellement bien établie, qu'il donnera certainement des *écrois* qui lui ressemblent. Or ces reproducteurs de races parfaitement établies sont très rares dans la province. M. Phaneuf n'a pas craint de payer les siens fort cher et d'aller les chercher très loin. Il faut donc s'attendre à payer ses agdeaux un peu plus cher que ceux provenant de moutons coûtant \$8 à \$10.

Une lettre de M. Phaneuf nous informe qu'il a été très heureux ce printemps. Ses agneaux sont remarquablement vigoureux et très beaux. On fera bien de les retenir sans retard, car le nombre d'agneaux à vendre est restreint et les demandes beaucoup plus nombreuses que les sujets à vendre. Nos amis des cercles agricoles feront bien de songer à l'achat de quelques bons reproducteurs. C'est le meilleur usage qu'ils peuvent faire de leur souscription. Et si les membres ont bien soin de leurs troupeaux, nous leur prédisons un